

## Bonne année

Toute l'équipe de la section du SNCL de Créteil vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

**Cette année encore, vous pourrez compter sur le SNCL-FAEN pour assurer votre défense et votre information.**

Les projets de réforme se multiplient en ce début d'année. Ils ne laissent rien présager de bon. C'est tous ensemble, unis et solidaires avec le syndicat que nous pourrons repousser cette casse du service public d'éducation.



### Mutations inter-académiques

Les éléments de barème retenus pour les demandes de mutation est consultable sur I-Prof (SIAM) depuis le 5 janvier 2011.

Nous vous conseillons de bien vérifier votre barème retenu par le rectorat et d'avertir rapidement la DPE si vous constatez une erreur.

### Carte de formation prévue pour 2011 sur l'académie.

Les premiers échos sont préoccupants en ce qui concerne l'offre de formation en lycée professionnel à la prochaine rentrée. Le rectorat souhaite développer massivement l'apprentissage et ferme ainsi des sections dans plusieurs filiales (principalement en tertiaire), sans en ouvrir d'autres et augmente les capacités d'accueil des classes restantes.



L'orientation des élèves de troisième risque donc d'être problématique.

### Promotions d'échelon 2011 : les dates des CAPA

- 8 février 2011 pour les PEGC
- 10 février 2011 pour les Certifiés
- 1<sup>er</sup> mars 2011 pour les CPE et les professeurs d'EPS
- 3 mars 2011 pour les PLP et les COP



Si vous souhaitez un suivi de votre dossier, nous vous invitons à nous renvoyer la fiche syndicale disponible dans le bulletin académique de décembre ou sur notre site internet.

### Liste d'aptitude (promotion de corps - agrégés)

Candidature sur I-Prof du 10 au 31 janvier 2011 sur I-Prof.



## 426 suppressions de postes dans le second degré en 2011

**16000 postes seront supprimés dans notre académie** en 2011 dans le cadre de la loi de Finances qui a été adoptée définitivement le 15 décembre dernier.

Pour l'académie de Créteil c'est en tout **554 emplois qui seront supprimés** : 120 dans le premier degré, 426 dans le second degré et 8 emplois administratifs.

Ces suppressions sur Créteil représentent 1,5 % de moyen en moins pour l'académie alors que le **nombre d'élèves dans le second degré pour 2011 est annoncé à la hausse.**

Le ministère laisse le soin au recteur de choisir quels postes supprimer en s'appuyant sur les recommandations suivantes :

« - Augmentation de la taille des classes dans les écoles et les collèges "qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire".

- Les enseignants actuellement affectés en dehors des classes vont être ramenés devant les élèves.

- Suppression à terme dans les écoles des intervenants extérieurs de langues étrangères, qui devront être enseignées "à 100 %" par les enseignants du premier degré eux-mêmes.

- Regroupements possibles d'établissements scolaires.

- Diminution des décharges de service d'enseignement.

- Poursuite de la diminution de la scolarisation en maternelle des enfants âgés de deux ans.

- Adaptation de l'offre de formation des lycées généraux et professionnels, par exemple en mutualisant certaines options rares entre différents lycées.

- Adaptation des dispositifs de remplacement des enseignants absents, notamment en organisant la formation continue des professeurs en dehors de leur temps de service.

- "Rationalisation" des moyens en personnels administratifs. »

Le principal levier utilisé devrait être **l'augmentation du nombre d'élèves par classe et la suppression de certaines filiales en lycée.** Les conditions de travail des élèves et des enseignants seront ainsi encore plus dégradées l'année prochaine. A l'heure où nous apprenons que les recteurs toucheront une « prime au mérite » (de 15 200 à 22040 €) récompensant ceux qui appliqueront avec zèle les directives ministérielles, les enseignants auront droit quant à eux à une nouvelle prime à la casse, renforcée par le gel de leur traitement et accompagnée d'une baisse de revenu pour financer la réforme des retraites.

### Mauvais budget 2011

### Journée de mobilisation du samedi 22 janvier 2011



Le SNCL, avec la FAEN, appelle les personnels de l'Education à participer à la journée nationale de mobilisation contre les suppressions de postes.

